

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023

DELIBERATION N°2023.00276

**ACTIONS EN FAVEUR DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DE
PROXIMITE POUR 2023 - AVENANT A LA CONVENTION AVEC LES AMIS DU
TREUIL ET SES MEMBRES**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 50
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA,
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-
FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Marc TARDIEU,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,

RECU EN PREFECTURE

Le 23 juin 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230615-D20230027610

Date de mise en ligne : 23 juin 2023

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. David FARA,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. Denis CHAMBE,
M. André CHARBONNIER, M. Charles DALLARA, M. Philippe DENIS,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, Mme Nadia SEMACHE,
M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITE POUR 2023 - AVENANT A LA CONVENTION AVEC LES AMIS DU TREUIL ET SES MEMBRES

A l'occasion du Bureau métropolitain du 02 mars 2023, Saint-Etienne Métropole a validé un soutien financier aux Amis du Treuil et ses membres, pour la mise en œuvre d'actions en faveur de l'alimentation en 2023.

Afin de corriger une erreur de désignation d'un des porteurs d'une action, il est nécessaire de formaliser un avenant pour désigner AMAP AURA et non AMAP Loire comme initialement indiqué pour l'action 1.4 intitulée « Sécuriser des installations de porteurs de projets par le partenariat en AMAP – sensibilisation des porteurs de projets ». Les montants autorisés à être reversés ne sont pas modifiés.

Ainsi, l'autorisation de reversement partielle de cette subvention est modifiée de la façon suivante :

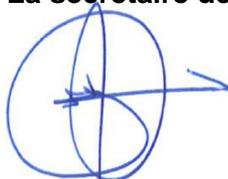
	Amis du Treuil	Croqueurs de pommes du Jarez	Verts de Terre	GRAINES	AMAP AURA
Coût prévisionnel des actions	10 800 €	12 000 €	2 000 €	2 000 €	4 200 €
Subvention globale de Saint-Etienne Métropole	16 100 €				
<i>Montant du reversement maximal autorisé</i>	5 400 €	6 000 €	1 600 €	1 000 €	2 100 €

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant à la convention avec l'association « Les Amis du Treuil » ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant ci-joint.**

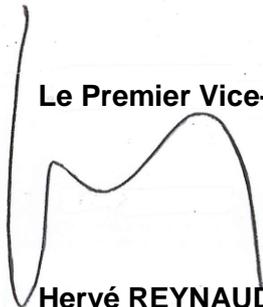
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD